

Mandat

Groupe de travail du BCCAG sur d'autres méthodes d'évaluation des candidats issus de programmes non agréés par le BCAPG

En décembre 2019, le conseil Ingénieurs Canada a demandé que le BCCAG consulte les organismes de réglementation quant à la possibilité d'effectuer une étude de faisabilité d'un examen national d'admission à l'exercice, qui serait utilisé lors de l'évaluation des candidats au permis qui sont issus de programmes non agréés par le BCAPG. La consultation menée auprès des organismes de réglementation en 2020 a révélé que ceux-ci préfèrent une étude plus large, soit examiner la faisabilité d'autres méthodes d'évaluation de la formation des candidats non BCAPG. Ce point a été ajouté au plan de travail 2021 du BCCAG et approuvé par le conseil en décembre 2020.

Tâches et livrables

1. Cerner d'autres méthodes d'évaluation de la formation universitaire, y compris celles utilisées par les organismes canadiens de réglementation du génie, d'autres organismes canadiens de réglementation professionnelle et des organisations d'ingénieurs à l'échelle internationale.
2. Consulter les organismes de réglementation afin de comprendre les exigences et les contraintes associées à l'évaluation de la formation universitaire des candidats au permis non BCAPG.
3. Élaborer une orientation générale et un rapport final qui recensent les solutions de rechange réalisables et examinent leurs avantages et leurs inconvénients en vue de leur utilisation dans un contexte de réglementation du génie au Canada.
4. Le rapport final doit être accepté et recommandé par le BCCAG et approuvé par le conseil d'Ingénieurs Canada.

Structure et composition

1. Le groupe de travail sera présidé par un.e membre BCCAG.
2. Le groupe de travail sera composé de :
 - a. Trois autres membres du BCCAG
 - b. Quatre membres du Groupe national des responsables de l'admission
 - c. Un.e représentant.e du BCAPG
3. Le groupe de travail sera dissous par le BCCAG lorsque son rapport aura été approuvé par le conseil d'Ingénieurs Canada.

MODE DE FONCTIONNEMENT

1. Le groupe se réunira au besoin virtuellement ou en personne.
2. La correspondance entre les membres du groupe de travail se fera par courriel, une copie conforme devant être envoyée à tous les membres et au secrétariat du BCCAG.
3. La date cible pour la remise du rapport final au BCCAG est avril 2023.

Hiérarchie et rapport

1. Le groupe de travail relèvera directement du BCCAG.
2. Un compte rendu sera fourni au BCCAG à chaque réunion par le biais du président ou de la présidente du groupe de travail.

Ressources

1. Le secrétariat du BCCAG agira en tant que soutien administratif du groupe de travail.
2. Le travail du groupe est financé par le budget du BCCAG, lequel est approuvé annuellement par le conseil d'Ingénieurs Canada.
 - a. Le secrétariat du BCCAG est responsable de la gestion du budget du groupe de travail.
3. Le groupe travaillera avec un consultant offrant une expertise en matière d'évaluation de la formation universitaire, d'attribution de permis d'exercice et de facilitation à enjeux élevés.
 - a. Le secrétariat du BCCAG est responsable de l'acquisition et de la gestion des services de consultant.